



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2024-157

PUBLIÉ LE 4 JUIN 2024

Sommaire

Maison d'arrêt de Caen / Secrétariat de direction

14-2024-05-31-00003 - Arrêté portant délégation de signature - Attachée
administration CP Caen-Ifs (1 page)

Page 3

Maison d'arrêt de Caen

14-2024-05-31-00003

Arrêté portant délégation de signature -
Attachée administration CP Caen-Ifs

**Direction interrégionale des services pénitentiaires
du Grand-Ouest**

Centre Pénitentiaire de Caen-Ifs

A Ifs, le 31 mai 2024

Décision portant délégation de signature

Vu la loi pénitentiaire 2009-1436 du 24 novembre 2009

Vu le décret n° 2010-1276 du 27 octobre 2010 relatif aux procédures simplifiées d'aménagement des peines et à diverses dispositions concernant l'application des peines

Vu le décret n° 2010-1278 du 27 octobre 2010 relatif aux modalités d'exécution des fins de peines d'emprisonnement en l'absence de tout aménagement de peine

Vu les articles 712-8, 723-20 à 723-28 et 741-1 du code de procédure pénale

Vu l'article D588 du code de procédure pénale

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 05 août 2021 portant mutation de Monsieur Jean-Marie LANDAIS à compter du 1^{er} septembre 2021 en qualité de chef de projet - chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de Caen-Ifs.

Désignons pour signer les actes de procédure visés par les textes désignés ci-dessus ainsi que les actes budgétaires comptables et les actes relatifs à la gestion des ressources humaines :

Madame Stéphanie BOISTUAUD

Attachée au centre pénitentiaire Caen-Ifs pour les centres de coût MA CAEN et CP CAEN IFS (DAP4 AMK 035 ET DAP 4 PMF 035).

L'identité et la qualité de la personne qui agit en vertu de la présente délégation, ainsi que l'identité et la qualité du signataire en titre seront systématiquement mentionnés dans chaque acte de procédure.

Le chef d'établissement,
Jean-Marie LANDAIS

